

Compte rendu de séance

Séance du 18 juin 2025

L' an 2025 et le 18 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de La Lande Chasles, sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire.

Présents : M. ROUXEL Jean-Christophe, Maire, Mr CANTIN Jeannick, Mr DESCHAMPS Jean-Luc, Mlle PERROCHON Morgane et Mr LECLERC Sylvain

Excusé(s) : Mme POIRRIER Angélique

Absent(s) : Mr BERSON Christophe

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 07
- Présents : 05

Date de la convocation : 11/06/2025

Date d'affichage : 11/06/2025

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur
le : 18/06/2025

et publication ou notification
du 18/06/2025

A été nommé(e) secrétaire : Mr CANTIN Jeannick

SOMMAIRE

- Devis entretien annuel voirie
- Plan canicule
- Présentation et validation bulletin municipal
- Opération « nettoyons la nature »
- Questions diverses

1 – Devis entretien annuel voirie

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise « LEBLOND » pour les travaux de débroussaillage et entretien voirie pour la fin de saison 2025.

Après concertation, le conseil municipal valide le devis pour un montant H.T. De 8 088,00 euros.

Il est ensuite procédé à une analyse du fauchage effectué la semaine précédente. Est constaté que cela n'a pas donné visuellement le résultat souhaité, avec présence d'herbes sur les voies, et occasionnellement des tas d'herbes sur les bas-côtés suite bourrage dans la machine. C'était une première fois que de faucher au lieu de broyer, suite à la décision prise en 2024 d'appliquer sur la commune de La Lande-Chasles le fauchage raisonné. Après contact avec l'entreprise, et avis des uns des autres, il sera procédé à l'avenir à un fauchage sur l'ensemble des bernes (au lieu d'une demi-berme), et un choix de date en s'assurant qu'il n'y ai pas eu de pluie la veille pour limiter les bourrages dans la machine. L'entretien de tous les carrefours et de la route des sangliers (circuit vélo) comme fait précédemment sera poursuivi. Le fauchage des bernes sera avancé à début juin 2026 au lieu de mi-juin 2026. Enfin, il est rappelé que le fauchage des bernes au lieu du broyage est aussi un avantage économique avec un tarif de 70 euros de l'heure au lieu de 88 euros de l'heure, et gain de temps en bonus. Des bonnes nouvelles pour le budget communal en plus de la sauvegarde de la biodiversité.

2– Plan canicule

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal le besoin de reconduire le plan ORSEC « canicule » pour 2025. Le registre des personnes âgées et fragiles est mis à jour et disponible en mairie.

3– Présentation et validation bulletin municipal

Monsieur Le Maire présente le prochain bulletin municipal du 1er semestre 2025, 20 pages, qui sera imprimé fin juin 2025 et distribué par le maire dans les boîtes à lettres début juillet 2025

4 – Opération « nettoyons la nature »

Monsieur le Maire rappelle aux habitants que l'opération "nettoyons la nature" sera organisée le samedi 27 septembre 2025 de 10h à 12h. Rendez-vous sur l'aire de pique-nique. Sacs poubelles, gants et chasubles seront distribuées aux participants gratuitement.

Un verre de l'amitié clôturera la matinée. Monsieur le maire remercie d'avance les participants

5 – Questions diverses

Il sera envisagé la rénovation du sol du caquetoire (porche d'entrée) de l'église de La Lande-Chasles en 2026. Des premiers contacts ont été pris sur ce projet avec les services de l'architecte des monuments de France de Maine et Loire.

Suite remarque d'une habitante concernant le cimetière et le manque de sable aux abords de certaines tombes, suite au désherbage manuel effectué pendant plusieurs années, une réflexion sur le sujet sera faite pour des travaux envisagés en 2026.

Pour rappel, l'inauguration du logement communal de La Lande-Chasles à Blou, après travaux, est prévue le lundi 23 juin 2025 au lieu dit Rémoüflard, à Blou, en présence de Sylvie Beillard, conseillère régionale, de Jean-Luc Davy, président du SIEM49, du maire de Blou, entre autres.

A l'initiative de Sylvain Leclerc, conseiller municipal, et au vu de l'absence de réservation de la salle communale pour la 2e année consécutive, sur certains WE d'août, il est proposé aux habitants de La Lande-Chasles, dans le cadre d'une fête des voisins, de se retrouver à la salle communale le samedi 30 août 2025, à partir de 11h30. L'apéritif sera offert par la municipalité. Chacun garde à sa charge son déjeuner (pique-nique). Option sauf restrictions départementales, de pouvoir venir avec un barbecue. Un document sera glissé dans le prochain bulletin municipal afin de pouvoir permettre aux habitants de s'y inscrire. Validation à l'unanimité.

Proposition est faite par le maire de demander un devis pour une livraison de gourdes isothermes, avec un visuel de la mairie de La Lande-Chasles d'un côté, et un visuel des armoiries communales de l'autre, ainsi que la mention « La Lande-Chasles, nature et calme ». Elles seraient offertes à tous les habitants lors de la soirée des vœux 2026. Validation à l'unanimité.

Séance levée à 22h

Prochain conseil municipal, le mercredi 10 septembre 2025 à la salle communale.

En mairie, le 19 juin 2025 .
Le Maire
Jean-Christophe ROUXEL